

ÉLECTIONS MUNICIPALES 2026 – APPEL AUX ASSESSEURS VOLONTAIRES

Dans le cadre des élections municipales qui se dérouleront les dimanches 15 et 22 mars 2026, la ville de Millau propose aux citoyens de participer à la vie démocratique et citoyenne de notre commune en devenant assesseur volontaire dans l'un des 17 bureaux de vote.

Publié le 22 février 2026

Les assesseurs jouent un rôle essentiel dans le fonctionnement démocratique. Aux côtés du président du bureau de vote, ils participent à l'accueil des électeurs, au contrôle de leur identité, à la tenue du bureau, ainsi qu'à la supervision du dépouillement, dans le strict respect des règles électorales.

Conditions pour être assesseur :

- Être inscrit(e) sur une liste électorale de la commune de Millau
- Être âgé(e) d'au moins 18 ans
- Faire preuve de neutralité, de disponibilité et de sens civique
- Être présent(e) le jour du scrutin, les 15 et 22 mars 2026

Aucune expérience préalable n'est nécessaire. Une information sur les missions et le cadre réglementaire sera fournie en amont.

Devenir assesseur, c'est :

- Participer activement à la vie démocratique locale
- Contribuer à la transparence et à la sincérité du vote
- Vivre une expérience citoyenne concrète au coeur des élections municipales

Comment candidater ?

Les citoyens souhaitant s'engager sont invités à envoyer un mail à etatcivil@millau.fr (en indiquant « candidature assesseur » en objet du mail) avant le lundi 02 mars 2026.

VILLE DE MILLAU
17 avenue de la République
12100 Millau
05 65 59 50 00
Ouvert du lundi au vendredi de
8h à 12h et de 13h30 à 17h30

https://www.millau.fr/pages-dinformation/actualites/elections-municipales-2026-appel-aux-assesseurs-volontaires-4785?